

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2025

LE PRESIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 12 avril à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme BRECHU, Mme YILMAZ, M. FREMIN,
Mme BIENTZ, Mme PONCHARD, M. LEBORGNE, M. ROSSI

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme TESTE donne pouvoir à Mme BIENTZ

ETAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme COMBES
Mme DIAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2025.04.08 - Compte administratif de l'exercice 2024 – Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire
Acte publié le 05 / 05 / 2025

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 élaboré par le Receveur, conforme au compte administratif 2024,

**APRÈS EN AVOIR DEBATTU ET DÉLIBÉRÉ,
SANS LA PARTICIPATION DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE,
PAR 7 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION,**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le compte administratif du budget du SSIAD de l'exercice 2024 se décomposant de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)	363 051.51	0	363 051.51
DEPENSES (2)	396 387.27	0	396 387.27
Résultat de l'exercice 2024 (1)-(2)=(3)	-33 335.76	0	-33 335.76
RESULTAT REPORTE 2023 (4)		43 691.17	43 691.17
Résultat de clôture 2024 (3)+(4)			10 355.41
INVESTISSEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (5)	0	0	0
DEPENSES (6)	2 428.80	0	2 428.80
Résultat de l'exercice 2024 (5)-(6)=(7)	-2 428.80		-2 428.80
RESULTAT REPORTE 2023 (8)		7 270.97	7 270.97
Résultat de clôture 2024 (7)+(8)			4 842.17
TOTAL (fonct.+invest.)	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)+(5)	363 051.51	0	363 051.51
DEPENSES (2)+(6)	398 816.07	0	398 816.07
Résultat de l'exercice 2024 (3)+(7)=(9)	-35 764.56	0	-35 764.56
RESULTAT REPORTE 2023 (4)+(8)=(10)		50 962.14	50 962.14
Résultat de clôture 2024 (9)+(10)			15 197.58

Le résultat de clôture de l'exercice 2024, reprenant les résultats reportés et les restes à réaliser (RAR) de l'exercice 2023, est arrêté à la somme de **15 197.58 euros**.

- **ARTICLE 2 : DECLARE** la conformité du compte administratif du budget du SSIAD avec le compte de gestion du Receveur.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS

Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 05 / 05 / 2025